

Le déroulé de l'histoire

Le 31/05/2024 à 17h30, j'arrive à Yssandon. Je vais pour ouvrir la porte de la maison principale (265 impasse la Valette) et je vois sur le chemin l'herbe haute écrasée pour créer un passage. Voulant ouvrir la porte de la maison, j'ai constaté que la serrure était différente. Je ne peux y entrer ma clé. Je vois que le carton du nouveau barillet est posé par terre. Ce changement a dû être fait proche de mon arrivée car ce carton était sec et non déformé, probablement le jour même car il a plu la veille. En forçant légèrement sur la porte, elle s'est ouverte. Me demandant comment cela est possible, j'ai vu que le nouveau barillet n'est pas exactement comme celui à l'origine. La tige sortant du barillet lorsque l'on ferme la porte à clé est plus courte qu'à l'origine, trop courte pour s'insérer dans la seconde porte et les bloquer. J'ai donc pu entrer dans la maison, sans endommager quoi que ce soit. À l'intérieur, j'ai constaté que le barillet a été changé proprement, probablement par une personne avec de l'expérience dans le domaine. L'ancien barillet a été déposé sur un meuble dans la maison. En inspectant la maison, je n'ai vu aucun endommagement, signe de cambriolage ou de squatteurs. J'ai ensuite fait un tour sur la propriété pour chercher d'autres traces de passage, il y en avait vers l'ancienne maison de M. Dumont, l'herbe écrasée et des bâtons utilisés pour pousser les ronces montrent bien le passage d'un humain. Sur ce bâtiment, la serrure a aussi été changée. Sur ce bâtiment, le nouveau barillet est identique, je n'ai donc pas pu ouvrir la porte.

Le 03/06/2024 à 17h, je me présente à l'hôtel de police de Limoges. Je suis en contact avec Cindy ROSSIGNOLI, brigadier-chef CN PN. Je lui explique dans un premier temps mon problème. Étonnée, elle me dit qu'elle n'a jamais vu d'histoire pareille. Son collègue dans le bureau à côté (écoutant notre conversation) nous dit que c'est une histoire bizarre. L'intonation de sa voix laisse croire qu'il ne me croit pas. Avec Mme ROSSIGNOLI, nous essayons de trouver une réponse à cette histoire. Nous en venons à la conclusion que ce sont peut-être les pompiers, la mairie ou des huissiers de justice qui sont derrière cette histoire. Mais normalement, les huissiers de justice laissent un mot lors de leur passage, ce qui n'était

pas le cas, ni sur la porte ni dans la boîte aux lettres. Elle me conseille de déposer une main courante puis d'appeler la mairie du village et/ou la gendarmerie locale, car elle n'a pas accès aux dossiers corréziens, Limoges étant en Haute-Vienne.

Le 03/06/2024 à 17h34, j'appelle la mairie d'Yssandon, Françoise MEZARD décroche. Elle me reconnaît et je lui explique l'histoire. Étonnée, elle me dit qu'elle n'est au courant de rien. Elle se soucie de ma sécurité et me dit de faire attention. Elle m'explique que la mairie n'est au courant de rien. La suite logique serait donc des huissiers de justice. Mais elle m'explique que dans le cas habituel, les huissiers viennent dans un premier temps à la mairie avant de faire quelconque acte. Et ici, ce n'était pas le cas. Elle se souvient juste du passage d'une personne il y a 2 ans demandant si la propriété était habitée, elle a répondu que Mario et Aline VOS sont partis. Mais moi-même (Marnick VOS), c'est mon habitation principale. Toutes mes affaires sont entreposées dans cette maison. Je lui laisse mon numéro de téléphone, car Mme MEZARD allait se renseigner auprès du Maire.

Le 03/06/2024 à 18h30, j'appelle la gendarmerie d'Objat. Mais après 18h c'est que de l'urgence donc il me conseil de rappeler le lendemain matin à partir de 8h.

Le 04/06/2024 à 8h18, j'appelle la gendarmerie d'Objat mais ce ne répond pas.

Le 04/06/2024 à 10h28, j'appelle la gendarmerie d'Objat, celle de Tulle décroche et me dit que la gendarmerie d'Objat est fermée et que je doit rappeler le 05/06/2024 à partir de 14h00.